

CENTRE

Axe 4 : Management et tutorat

Module n°8 : Module 8 : Les règles de la gestion du temps de travail dans la fonction publique hospitalière (FPH) permettent

Contexte

pas de contexte

Objectifs

- Hiérarchiser les tâches
- Connaître les éléments réglementaires et règles internes à l'établissement liés au cycle de travail
- Construire un planning dans le cadre d'un cycle de travail

Renseignements complémentaires

Financement : Crédits mutualisés ANFH dans la limite de fonds disponibles

Programme

JOUR 1 :

- Rappel des règles de décompte et de gestion du temps
- La complexité de la gestion des plannings
- Les liens entre gestion des plannings et efficience organisationnelle

JOUR 2 :

- Méthodologie de construction des cycles et des plannings
- Analyse de la charge de travail de son équipe
- Organisation des plannings en fonction des tâches et des compétences des collaborateurs

JOUR 3 : Application d'une méthodologie de construction des cycles et roulements abordant les différents cas de figure

Public

Personnel d'encadrement tous services ou faisant fonction

Exercice

2026

Code de formation

H195

Nature

AFR

Organisé par

FORMAVENIR PERFORMANCES

Durée

21 heures

Typologie

Formation continue ou Développement des connaissances et des compétences